



Paris, le 25 Avril 2005

François SOULAGE
Président

**note concernant le tourisme associatif
le tourisme pour tous**

**présentation effectuée devant les assises nationales
des conseillers généraux
les politiques départementales du tourisme**

Au cours de cette intervention j'ai insisté sur le fait que 90% des français partaient en France, ce qui donne une responsabilité particulière à l'ensemble des collectivités quant aux départs en vacances de leurs ressortissants. 40% des Français ne partent jamais en vacances, en particulier les jeunes et les seniors. C'est pourquoi la politique du tourisme, compte tenu de ce pourcentage de non-départ est aux frontières du tourisme et de la solidarité.

Il faut pour cela relancer trois types de programmes :

1. Celui de départ des seniors.
2. Les classes de découverte qui permettent aux enfants de partir.
3. L'accueil des jeunes (18-30 ans).

La relance des classes de découverte est particulièrement importante dans la mesure où les vacanciers d'aujourd'hui sont les touristes de demain.

Pour les conseils généraux, quatre questions sont fondamentales :

1. La question des saisonniers

Il faut s'appuyer sur les travaux du CNT, sur la Maison des saisonniers et sur les nouvelles conventions dans le domaine de l'habitat pour mobiliser les offices d'HLM ou pour mieux utiliser les procédures de ORIL. Le problème des saisonniers est absolument capital pour permettre d'avoir un tourisme de qualité et pour fidéliser des employés dont les qualifications doivent être croissantes.

2. La modernisation des équipements et la complémentarité qui doit exister entre opérateurs du tourisme

A cet égard nous devons, nous autres, faire aussi des progrès pour permettre à nos villages de vacances ou à nos centres de loisirs pour enfants de mieux s'intégrer dans les politiques d'animation touristique des collectivités locales. A l'inverse, les collectivités locales doivent veiller à mieux intégrer l'ensemble de nos partenaires. Les départements, dans leur politique de solidarité et de développement économique doivent nous aider dans le domaine de la modernisation des équipements.

3. Nous devons nous préoccuper du calendrier scolaire

8 rue César Franck – 75015 Paris – Tél. : 01.47.83.21.73 – Fax : 01.45.66.69.90
E-mail : infos@unat.asso.fr - Internet : www.unat.asso.fr

Parce que tel qu'il est aujourd'hui prive l'ensemble de l'activité touristique d'une semaine de vacances à taux plein en été, ce qui correspond entre 7 et 8% du chiffre d'affaires. Il n'est pas acceptable aujourd'hui pour l'économie touristique et donc pour l'ensemble des collectivités d'accueil et en particulier pour les départements qui y consacrent une bonne partie de ses ressources, de voir cette économie la plus créatrice d'emplois être privée d'une partie de son chiffre d'affaire et donc de ses marges.

Il n'est pas envisageable que les 35 heures et le développement des courts séjours qui en découlent puissent prendre le relais. On constate en effet que les 35 heures ne provoquent de départs en vacances et en cours séjours que chez les populations qui partaient déjà et qui ont pour cet accroissement de départ un pouvoir d'achat suffisant.

En fait, l'impact des 35 heures n'a rien à voir en terme de clientèle et en terme d'animation avec le développement d'un tourisme pour tous.

4. Le prix

Ensemble, Office de Tourisme, CDT, SLA, nous avons à réfléchir à l'évolution de nos prestations, et donc à l'évolution de nos prix face à une stagnation du pouvoir d'achat. Peut-on réfléchir ensemble aux moyens de modérer l'ensemble de nos prix pour permettre de ne pas faire s'échapper la clientèle qui est notre clientèle de base tant aux départements, et en particulier aux départements qui n'ont pas vocation touristique, qu'à nos propres villages de vacances ?

EN CONCLUSION

Les vacances, c'est à la fois la recherche de rêve, mais aussi de la rencontre et c'est une de nos originalités. En effet, nous constatons que la rencontre et la découverte sont plébiscités comme éléments déterminants de la réussite des vacances par les vacanciers.

Dans le plan qualité France nous devons veiller, en particulier dans le domaine de la formation, à développer toutes les techniques qui permettent aux animateurs et aux encadrants de développer cette dimension de la rencontre.